

Le guide de l'ingénierie

"Il y a un an, lors des Assises Départementales, vous m'indiquiez à quel point la qualité des services et outils départementaux (ATD, SATESE, CAUE, Adil, SDIS, CDT, SEMIPER, SOLIHA, Dordogne Habitat, Agence Culturelle, Conservatoire, EPIDOR, etc...) était appréciée dans vos communes et EPCI tout en regrettant parfois de ne pas connaître l'intégralité des missions qu'ils peuvent réaliser.

Ce guide, que j'ai voulu simple et clair, a été réalisé pour combler ce manque et recenser dans un seul et même document, l'ensemble des prestations d'ingénierie que nous mettons à votre disposition.

la loi NOTRe ayant donné pour mission aux départements d'assurer la solidarité territoriale, plus que jamais, le Conseil départemental est le premier partenaire du bloc communal.

En complément des aides financières dont vos collectivités peuvent bénéficier, nous mettons au service de vos projets, nos capacités d'ingénierie pour en permettre l'émergence et la mise en œuvre opérationnelle.

Ce guide illustre l'ambition que j'ai pour le Conseil départemental : contribuer, à vos côtés, au dynamisme, au développement et à l'attractivité de la Dordogne.

En travaillant en parfaite coopération, en mutualisant nos moyens, nous favoriserons l'émergence de projets au service du développement de nos territoires ruraux.

Bonne lecture et bon usage de ce guide !"

Germinal Peiro

Président du Conseil départemental de la Dordogne

